



BeninDocs # 1
Biennale Internationale du Premier Film Documentaire
1^{ère} Edition – 25 au 28 novembre 2011
Porto-Novo, BENIN

REGLEMENT
ATELIER D'ECRITURE DOCUMENTAIRE

- Art 1-** L'Atelier d'écriture documentaire aura lieu les 25, 26, 27 et 28 novembre 2011 de 09h30 à 12h30 sur le site du BeninDocs-Festival à Ecole Normale Supérieure (ENS), Campus de Porto-Novo.
- Art 2-** Cette formation est organisée par l'Association AFRICADOC-BENIN, avec le concours de l'Ecole Normale Supérieure et le Réseau AFRICADOC pour initier la jeunesse à l'écriture documentaire et améliorer les projets des candidats sélectionnés dans le cadre de cet atelier. Deux options sont proposées au choix :
- option 1 :** les dix candidats sélectionnés suivent l'atelier sur la base d'un projet de film documentaire personnel qui sera travaillé dans ledit atelier. Le formateur sera à la disposition des candidats durant toute la durée du festival. Les candidats participant à cette résidence sont logés en chambre double et nourris en pension complète sur le site du festival. La participation de chaque participant s'élève à quinze mille FCFA. Les candidats ayant suivi l'option 1 se verront remettre une attestation de participation à l'atelier d'écriture documentaire.
- option 2 :** les candidats sélectionnés suivent l'atelier à titre d'auditeur libre c'est-à-dire deux heures de cours par matinée pendant la durée du festival. La participation de chaque participant s'élève à cinq mille FCFA.
- Art 3-** La durée du séjour est de 05 (jours) comprise entre le 24 et 28 novembre 2011.
- Art 4-** Cette formation concerne pour la 1^{ère} édition les candidats qui lisent et écrivent le français. En présélection sont uniquement acceptés les projets de film documentaire. Les projets de jeunes auteurs sont en particulier les bienvenus.
- Art 5-** Un candidat ne peut déposer qu'un seul projet de film documentaire écrit en langue française.
- Art 6-** Chaque dossier devra être envoyé en un exemplaire comprenant un synopsis, une note d'intention, le résumé un CV avec l'adresse de l'auteur, les formulaires d'inscription et du règlement dûment remplis et signés.

Art 7- AFRICADOC-BENIN n'est pas responsable des projets qui ne lui pas sont parvenus. Les candidats non retenus pour L'atelier et qui souhaitent récupérer leurs dossiers doivent joindre une enveloppe timbrée selon le poids du dossier à renvoyer.

Art 8- Les clauses qui figurent aux Articles 4, 5, 6 et 7 concernent les candidats **en option 1**

Art 9- Les candidats Options 1 et 2 s'engagent à fournir une photo d'identité récente une fois sélectionnée.

Art 9- Tous les candidats sélectionnés bénéficieront d'un pass festival pour toute la durée BeninDocs 2011.

Art 10- L'inscription et la participation à l'atelier impliquent l'acceptation sans réserve des termes de ce règlement

Ce règlement doit être signé, précédé de la mention « lu et approuvé » et joint au dossier à envoyer

Je soussigné(e),

.....
En qualité de candidat (encercler l'option de votre choix) : Option 1 ou Option 2

Titre du Scénario (Option 1) :.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à en faire respecter toutes les clauses

Fait à

Date :

Signature

Cette Fiche est téléchargeable sur les sites suivants :

www.africadocnetwork.com / www.beninactu.com / www.africultures.com / www.sudplanete.org /

Association AFRICADOC-BENIN

01 BP 360 Porto-Novo / BENIN

Tél: +229 20 21 56 16 / 93 23 44 06 / 97 84 44 64 / 96 58 24 86 / 93 80 58 15

E-mail: africadoc.bn@gmail.com